



Etudiants de BTS,

Vous effectuez un stage à l'étranger d'au moins 4 semaines consécutives ? Vous avez droit à une bourse de mobilité internationale. **Si vous avez déjà bénéficié de cette bourse l'année dernière, vous ne pouvez pas refaire de demande cette année.**

Pour faire votre demande de dossier, rendez-vous sur le site grandest à l'adresse suivante :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/>

Vous disposez de **30 jours après le début de votre stage** pour faire votre demande.

Vous devrez ensuite joindre à votre dossier **l'attestation de mobilité** à faire compléter par le lycée. Si vous avez déjà trouvé un stage, merci d'adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : deniz.bordage@ac-nancy-metz.fr

L'attestation vous sera remise qu'après signature de toutes les parties de la convention de stage.

Pour toutes questions concernant votre dossier, veuillez consulter le guide utilisateurs disponible sur le site grandest.fr ou contacter la Maison de la Région.

N'oubliez pas de joindre à votre dossier, l'attestation de fin de séjour à faire remplir par l'organisme d'accueil à la fin de votre stage (cf PJ)

Marche à suivre :

1. Je fais ma demande de bourse sur le site grandest avec mes identifiants JEUN'EST
2. Je demande mon attestation par mail à Mme Bordage et je complète le 1er volet et je fais remplir le 3^{ème} volet par mon entreprise
3. Je joins l'attestation à mon dossier sur le site grandest
4. **A la fin de mon stage**, je fais remplir l'attestation de fin de séjour par l'organisme d'accueil puis je la joins à mon dossier